

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE

AU COMPLEXE
OMNISPORTS

AU QUARTZ

DANS VOTRE BOITE
AUX LETTRES
(pour les Séquestrois)Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry

81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte ServicesTechniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Facebook :

@LeSequestreMairie

Appli. Smartphone :

MyCityPocket

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeudi : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi

sur RDV

LA PLACE DE L'ARBRE

Lors du Conseil Municipal de juillet, une grande partie des échanges a tourné autour des arbres. Ceux qui sont là, comme c'est le cas par exemple avec nos zones boisées, ceux qui vont être impactés par le développement incontournable de notre commune (zones urbaines ou économiques), ceux qui vont être plantés.

Comme rappelé dans ces débats, nous sommes tous d'accord pour donner une place privilégiée aux arbres dans notre village. Pour lutter contre le réchauffement climatique, pour préserver la biodiversité, pour rendre notre environnement plus agréable, l'arbre répond à divers enjeux. Il faudrait en planter partout et n'en couper aucun, mais ce souhait se heurte à la réalité de la vie d'une commune et parfois à nos propres contradictions, en trouvant l'arbre devant chez nous mal placé ou trop encombrant par exemple.

Avec les travaux du quartier ECO 4 qui vont démarrer prochainement, la question de l'arbre se pose. Un plan des futurs lots à la vente et des voiries à aménager a été projeté. Il y a dans cette zone des haies, des arbustes, des arbres dont certains sont remarquables comme un chêne liège et un pin maritime. Ceux-ci ont été identifiés et ont été placés avec précision sur les cartes afin de pouvoir adapter les tracés pour les conserver.

Les demandes des citoyens sensibilisés à la cause de la défense des arbres ont été prises en compte. Néanmoins, il est impossible de créer un nouveau quartier en protégeant l'ensemble de la flore existante, d'autant plus que certains arbres seront sur des parcelles privées et que si les futurs acquéreurs ne reconnaissent pas la plus-value que ceux-ci apportent au terrain, nous ne pourrions pas aller à l'encontre de leurs choix d'aménagement.

Mais cette place de l'arbre, il faut l'envisager de façon plus globale et il s'agira dans quelques années d'avoir un solde positif entre ceux qui ont été supprimés et ceux qui auront été plantés.

Pour ceux qui ne pourraient pas être conservés, la commune est équipée de broyeurs permettant de donner une seconde vie à ces végétaux avec la production de BRF qui est ensuite utilisé pour tous nos espaces verts.

Pour les parties boisées existantes, comme celles sur nos coteaux, nous nous sommes engagés avec l'Office Nationale de Forêts à faire appliquer le Régime Forestier sur les 20 hectares de bois. Cet engagement va permettre d'aménager cette zone pour en faire une destination de promenades, de loisirs sportifs, de découverte pour les plus jeunes, mais aussi de protection de la faune et de la flore. Une forêt en bonne santé est une forêt qui est entretenue, où des professionnels savent sélectionner et préserver certaines essences par rapport à d'autres.

Plus de 600 arbres et arbustes ont été plantés cette année en divers points de la commune. Evidemment, ils ne sont pas aussi visibles que des arbres qui ont déjà plusieurs dizaines d'années, d'autant plus que nous avons fait le choix de les planter à racines nues dans du BRF.

Cette technique leur assure plus de chances d'adaptation et une croissance plus rapide à moyen terme.

Ces opérations vont continuer sur la même dynamique cet automne avec la plantation de 1500 arbres avec l'association Arbres et Paysages Tarnais en plusieurs zones : sur le délaissé de la rocade rue Robert Raynal, dans les bassins d'orage, dans le futur écoquartier, près du parc photovoltaïque...

Alors oui, la question de l'arbre est essentielle, mais elle ne se limite pas à défendre celui qui nous fait de l'ombre devant notre maison.

Il faut penser sa place de façon entière et durable. Nous tiendrons nos engagements et espérons même aller au-delà d'ici la fin du mandat.

VIE LOCALE

LE PAPILLON DU PALMIER

Le papillon du palmier est présent sur la commune.

Celui-ci dépose ses larves près des jeunes palmes. Après éclosion (de la mi-juillet à la mi-octobre), les chenilles vont se nourrir en creusant le tronc, ce qui à terme va faire mourir l'arbre.

Si vous avez un palmier, vous devez regarder si vous n'êtes pas concerné (voir photo). Le forage produit une sciure que l'on peut repérer si le palmier est attaqué.

Le seul traitement connu est une pulvérisation de nématodes (produit à trouver en jardinerie).

Il y a beaucoup de palmiers sur la commune.

Plus nombreux seront les traitements, plus efficace sera l'intervention globale.



L'EXPÉRIMENTATION DES MACHINES À MOUSTIQUES TIGRES

Au printemps dernier, nous vous avons proposé l'expérimentation d'un dispositif permettant de prélever des moustiques chez vous.

Celui-ci était composé d'un « aspirateur » à moustiques et de 2 pièges à ponte.

La mairie a fait l'acquisition de ces appareils et vous les a proposés pour 90 € contre plus de 200 € dans le commerce. En échange de quoi, les volontaires devaient nous renvoyer l'estimation du nombre de moustiques collectés.

Si tout le monde n'a pas encore répondu à cette heure, voici les quelques chiffres qui rendent compte de l'activité sur les 4 derniers mois.

Le tableau ci-dessous indique le nombre moyen de moustiques capturés par « aspirateur ». Il n'y a pas de système de comptage pour les pièges à ponte.

Mois	Nb moyen de moustiques capturés
Juin	61
Juillet	137
Août	167
Septembre	163

Le tableau ci-dessous indique la quantité maximale capturée par le dispositif le plus efficace.

Mois	Nb maxi de moustiques capturés
Juin	400
Juillet	800
Août	600
Septembre	400

Parmi les commentaires les plus fréquents, est revenu celui d'une année « avec peu de moustiques » de manière globale. Il semble que nous ayons été moins piqués sans faire un lien direct avec le dispositif.

Au total, au décompte actuel, ce sont plus de 12.000 moustiques qui ont été capturés. D'ici la fin de l'année et en fonction des derniers résultats qui vont nous être transmis, nous déciderons si nous renouvelons l'expérimentation l'an prochain.

Monsieur Christian BARAILLE est le séquestrois participant à l'expérimentation qui a le plus capturé de moustiques. Très minutieux dans le comptage, il a dénombré 1 827 moustiques sur 4 mois.

Par contre les pièges à ponte n'ont pas été efficaces selon lui : il a constaté peu de capture.

Contre toute attente, et malgré les préconisations de la société Biogents qui indique que pour être efficace l'appareil ne doit pas être installé sur une terrasse mais au milieu de végétaux dans le jardin, c'est posé sur un meuble sur sa terrasse couverte, que son appareil a capturé le plus de moustiques !



Monsieur BARAILLE s'est aussi spécialisé dans le piégeage des frelons asiatiques !

De début février jusqu'à début octobre, il installe dans ses arbres fruitiers des pièges faits-maison : une simple bouteille plastique perforée remplie au quart de bière avec du sirop de pêche (coût : moins de 10 € pour 24 pièges).

Résultat : 147 frelons attrapés ! Son secret : mettre les pièges en début d'année pour attraper un maximum de femelles (1 femelle = 1 nid).



VIE LOCALE

QUE FAIRE AU JARDIN À L'AUTOMNE ?



L'automne est là et il y a encore pas mal de travaux à faire au jardin avant qu'il ne se mette au repos.

Comme le préconise la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), **les haies doivent être taillées** à cette période, ou en tous cas avant le mois de mars, pour permettre ensuite aux oiseaux de faire leurs nids.

En effet de nombreuses espèces nidifient dans les haies entre mars et fin juillet : le merle noir, le rouge-gorge, le verdier, le pinson....

D'ailleurs l'automne est également le moment de **nettoyer vos nichoirs et de les réinstaller** pour que les oiseaux puissent s'abriter cet hiver ou les repérer pour le printemps prochain.



En ce qui concerne les **mangeoires et abreuvoirs**, vous pouvez aussi les réinstaller mais ne commencez à les approvisionner avec de la nourriture qu'à l'arrivée d'épisodes de froid marqués. En effet, il est préconisé de nourrir les oiseaux de la mi-novembre à la fin mars, mais pas plus, afin de ne pas les mettre en situation de dépendance. D'autant que les oiseaux deviennent insectivores au printemps !

Lors de vos travaux au jardin (tonte, tronçonneuse...) n'oubliez pas de respecter les horaires autorisés par l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2000 sur les bruits de voisinage :

- du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les horaires sont les mêmes pour vos travaux de bricolage bruyants !

Enfin, nous vous rappelons que **vos déchets verts doivent être emmenés en déchetterie : le brûlage des déchets verts est interdit** toute l'année et sur tout le territoire de l'agglomération !

La plateforme de compostage de la déchetterie de Ranteil est ouverte du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

La taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public sont obligatoires.

La responsabilité d'un propriétaire (ou locataire) pourrait être engagée si un accident survenait.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**



Devenez refuge LPO !

Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn
Adresse : Place de la Mairie - Aile du Château - BP 20027
81290 LABRUGUIERE
Tel : 05 63 73 08 38
Courriel : tarn@lpo.fr
Site web : <https://tarn.lpo.fr/>

VIE LOCALE

L'ACTU CHÈQUE ÉNERGIE : COUP DE POUCE EXCEPTIONNEL DE 100 €

Pour faire face à la hausse des prix de l'énergie qui impacte le pouvoir d'achat des ménages modestes, le Premier Ministre a annoncé **une aide exceptionnelle de 100 € pour les bénéficiaires du chèque énergie**.

Elle leur sera envoyée automatiquement en décembre 2021. 5,8 millions de familles sont concernées.



L'ADMR RECRUTE !

L'association ADMR du secteur (Le Séquestre, Rouffiac, Saliès, Carlus) recrute :



- des aides à domicile
- des auxiliaires de vie diplômées

Pour intervenir auprès d'un large public, de la garde d'enfant, à l'aide aux tâches ménagères pour soulager les personnes qui travaillent ou les personnes âgées.

Si vous êtes intéressés par ces métiers, diplômés ou pas, n'hésitez pas à les contacter et leur adresser un CV :

Par téléphone au 05 63 76 58 37 le lundi matin ou jeudi matin lors des permanences.

Par email : carlus@admrtarn.fr

Par courrier : ADMR le Quartz - 28 avenue Saint-Exupéry - 81990 Le SEQUESTRE

LA TAXE FONCIÈRE 2021

Vous avez reçu récemment votre avis de taxe foncière 2021. Comme nous vous l'avons expliqué dans le journal municipal du mois d'avril, il y a cette année une réforme nationale sur la taxe foncière.

Jusqu'à maintenant, l'Etat compensait la commune de la perte de la taxe d'habitation. Depuis cette année, ce n'est plus l'Etat qui la compense directement : la commune perçoit la part de taxe foncière que touchait le Département. En contrepartie le Département touche désormais une part de la TVA.

Le taux du Département a donc été intégré au taux de la commune.

Concrètement, alors que la commune n'a pas augmenté les impôts cette année, nous avons dû voter un taux de 44,89% au lieu de 14,98% normalement (car addition du taux départemental de 29,91%).

Pour la commune cela apporterait beaucoup plus de recettes que la simple compensation de la Taxe d'Habitation, c'est pourquoi l'Etat va nous ponctionner environ 47% de ces recettes.

C'est un jeu de "passe passe" qui fait que sur votre avis de taxe foncière, il n'y a désormais plus de colonne pour le département et il y a en contrepartie une augmentation du taux dans la colonne de la commune. **Mais au final, votre montant final ne doit pas avoir changé par rapport à 2020 !**

Si vous constatez une augmentation, elle est forcément due à une autre raison : changement de situation familiale, travaux importants dans la maison, fin de l'exonération partielle de deux ans après la construction...

Si vous ne comprenez pas cette augmentation, vous pouvez vous rendre à la mairie avec votre avis 2020 et votre avis 2021 et nous essayerons de trouver une explication avant que vous ne contactiez le service des impôts.



SENIORS

UNE NAVETTE POUR ALLER FAIRE SES COURSES



C'est un véhicule de 9 places, conduit par un animateur salarié de l'association Espace Jeunesse.

Annoncée dans un précédent journal mais empêchée pour cause de crise sanitaire, la navette démarre enfin !

Il vous permettra de vous rendre à Intermarché gratuitement le mardi matin entre 9h et 11h.

Pour vous inscrire il suffit d'appeler la mairie la semaine précédente au 05 63 54 40 13.

La navette viendra vous chercher à votre domicile à la date et l'heure convenues, vous déposera devant le magasin puis vous ramènera à votre domicile après les courses.

Les inscriptions démarrent à compter du 11 octobre pour un premier déplacement le mardi 19 octobre.

L'ensemble des gestes barrières seront respectés.

SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ POUR ROMPRE LA SOLITUDE

Un partenariat entre le CCAS et l'association Unis Cité vous permet de recevoir gratuitement la visite de deux jeunes volontaires en service civique, une ou deux fois par semaine, à compter du mois de novembre.

Vous établirez avec eux un programme d'activités : faire des balades, aller à la médiathèque, discuter pour garder le moral, jouer aux cartes, comprendre les outils numériques



Ces jeunes sont préalablement formés, un membre du CCAS est référent et les accompagnera pour le premier contact.

Pour vous inscrire, il suffit d'appeler la mairie au : 05 63 54 40 13.

Le service civique est un programme national d'engagement de la jeunesse leur permettant de consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres. Chacun peut profiter de cette expérience pour se construire en tant que citoyen et préparer son avenir. Les volontaires perçoivent une indemnité d'un montant variable entre 500 et 680 € selon la situation et bénéficient d'une protection sociale intégrale.

COVID 19 : UN RAPPEL POUR LES PLUS FRAGILES



La vigilance reste d'actualité face à l'épidémie qui n'est pas terminée. Le virus circule moins, néanmoins des patients infectés sont encore admis à l'hôpital.

Pour être protégé avant l'hiver, les plus fragiles sont appelés dès maintenant à un rappel de vaccination.

Ce rappel doit être effectué au moins 6 mois après la dernière injection ou 4 semaines après une première injection de vaccin Janssen.

Pour les plus de 65 ans et tous ceux dont l'état de santé est plus fragile, le bon réflexe est de prendre rendez-vous rapidement auprès d'un professionnel de santé de proximité ou un centre de vaccination.

21 hospitalisations dont 1 personne en réanimation au 8 octobre dans le Tarn. (source ARS)

REPAS DE NOËL DES SÉNIORS

Reprenons les bonnes habitudes et le plaisir de se retrouver !
Le repas de Noël offert par le CCAS à nos aînés aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à la salle du Quartz.

Les bénéficiaires, âgés de 65 ans et plus, recevront une invitation début décembre.



RÉSERVATION TAD : UN NOUVEAU SERVICE, SIMPLE ET FLEXIBLE !



C'est nouveau ! Le **service transport à la demande** de l'agglomération albigeoise évolue et vous offre une nouvelle solution de mobilité souple et personnalisée, sur simple réservation.

Ce service est accessible à tous et fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 18h30, toute l'année.

Tarif unique : 1,10 € le voyage (à bord directement au chauffeur, ou sur l'application M-ticket).

Le ticket unitaire permet les correspondances avec les bus urbains et les cars périurbains du réseau LibéA.

Attention : le TAD ne viendra pas jusqu'à votre domicile, il vous prendra à l'arrêt de bus le plus proche. À certaines heures, si un arrêt TAD est desservi par une ligne régulière, il ne sera pas accessible en réservation.

Renseignements complémentaires sur le site de l'agglomération : <https://www.grand-albigeois.fr>

Il est particulièrement adapté **aux personnes âgées ou aux jeunes pour leurs activités sportives ou culturelles.**

Réservez vos trajets par téléphone : 05.63.76.06.16 ou via l'appli LibéA-Tad, site > tad.libea-mobilites.fr < jusqu'à 2 semaines à l'avance et au plus tard 30 minutes avant le départ !

SERVICES EN LIGNE

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois vous invite à utiliser au maximum ses formulaires en ligne pour effectuer vos demandes aussi diverses que : réserver un container poubelle, commander un composteur, vérifier la conformité de son raccordement à l'assainissement, signaler une panne d'éclairage public.....

Voici le détail de tous les services en ligne auxquels vous pouvez accéder depuis la page d'accueil du site de l'agglomération : pavé « Mes services et formulaires en ligne » :

Mes services et formulaires en ligne

La communauté d'agglomération

- Contacter l'agglomération, signaler, demander, suggérer...
- Déposer une candidature spontanée
- Répondre à une offre d'emploi
- Rechercher un arrêté ou une délibération

Actualités et contenus du site

- S'abonner aux fils d'actualités ou "flux RSS"
- Partager un événement, proposer une actualité
- Déposer des photos pour publication
- Faire une demande relative aux contenus du site Internet

Domaine public - Voirie et éclairage

- Contacter le service Gestion du domaine public
- Demander une permission de voirie
- Signaler une panne d'éclairage public

Urbanisme

- Faire une demande d'urbanisme

Cadre de vie

- Inscrire mon association dans l'Annuaire des associations du territoire
- Modifier les infos de mon association dans l'Annuaire des associations

Entreprendre - Etudier

- Contacter le service développement économique
- Gérer mon abonnement à la NewsEco

Mobilité & Déplacements

- Contacter le service Transports urbains
- Contacter le service Déplacements Doux
- S'informer sur le Plan de Déplacement Urbain (PDU)

Eau & Assainissement

- Contacter le service Hydraulique et Assainissement
- Contacter le service Eau potable
- Demander le raccordement au réseau d'eaux usées
- Vérification de la conformité de mon raccordement au réseau d'eaux usées
- Demander le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif existante en vue d'une vente
- Demander le contrôle de conformité de mon projet d'assainissement individuel
- Demander une visite de la station d'épuration de la Madeleine et du parcours pédagogique

Déchets & Propreté

- Contacter le service Déchets & Propreté
- Demander, réparer ou changer un bac roulant
- Acquérir un composteur à prix réduit
- Faire enlever des tags sur un mur extérieur

Guide des droits et démarches

Service public : toutes mes obligations, droits et démarches à tous les échelons (commune, communauté d'agglomération, département, région, état).



TOTO TISSUS



Depuis 1961, cette chaîne de magasins de textile est le lieu idéal pour les passionnées de la couture, mais aussi pour tous ceux qui recherchent du linge de maison, des coussins, des tissus d'habillement, d'ameublement ...

En effet, elle offre un large choix de tissus africains, de tapis, de voilages de qualité à des prix abordables.

Un espace mercerie complète l'ensemble des articles proposés à la clientèle.

Une équipe souriante et professionnelle se tient à votre disposition pour d'utiles et précieux conseils dans le domaine du tissu.

Horaires : du lundi au samedi, de 10h00 à 19h00.

Avec l'arrivée d'un nouveau commerce à la Baute, l'offre commerciale s'enrichit dans le textile.

Le magasin TOTO TISSUS a ouvert le 14 septembre au Séquestre ; c'est le premier point de vente dans le Tarn avec un effectif de 4 salariés.

Lieu : 7, avenue des Marranes, 81990 LE SEQUESTRE

Responsable : Alexandra BLANC

Tél. 07.87.53.29.96

Mail : albi@neuftex.com

UNE KINÉSIOLOGUE AU PÔLE SANTÉ

Sandrine ICHARD, kinésiologue, vous accueille dans son nouveau cabinet au Pôle Santé.

La kinésiologie est une technique psychocorporelle qui s'appuie sur la tonicité des muscles pour identifier un stress, des blocages, des charges émotionnelles non évacuées. Elle prend la personne en charge dans toute sa globalité holistique et recherche la cause et non le symptôme.

L'objectif d'une séance est d'aider la personne qui consulte à mieux s'adapter à la réalité qui l'entoure et à restaurer son équilibre.

Adaptée à tous les âges de la vie, cette méthode complémentaire à la médecine vise à améliorer la qualité de vie des patients, et elle peut être remboursée par certaines mutuelles.

Sandrine ICHARD est diplômée de l'Institut d'Européen de Kinésiologie de Toulouse.



Elle vous reçoit du lundi au vendredi, exceptionnellement le samedi, sur rendez-vous.

Adresse : 12 avenue des Marranes - Le Séquestre

Téléphone : 07.49.51.27.28

JEUNESSE

LA CANTINE, LIEU PRIVILÉGIÉ DE CONSTRUCTION ET DE SOCIABILITÉ

Depuis la rentrée scolaire, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale à la cantine scolaire du Séquestre pour permettre aux enfants des familles aux revenus modestes de manger pour 1 euro (le montant de l'aide est de 3 € par repas facturé 1 €). Ce dispositif permet une économie certaine pour les ménages, un vrai coup de pouce.

Nous avons d'ailleurs constaté l'inscription de nouvelles familles et le nombre d'enfant à la cantine est en nette progression (de 90 enfants en moyenne à près de 130 cette rentrée), illustration d'un réel besoin.

Complémentaire aux apprentissages scolaires et véritable moment récréatif, la pause méridienne est un temps éducatif et convivial. Les objectifs prioritaires étant d'assurer à l'enfant un repas équilibré correspondant à ses besoins nutritionnels, l'encourager à la découverte du goût mais également l'initier à la vie collective, à la citoyenneté et au respect de l'autre.

Mais qu'en est-il pour les temps de loisirs ?

Le dispositif national « Cantine à 1 € » ne couvre pas les mercredis et les vacances scolaires. Le Conseil Communal d'Action Sociale, convaincu que le centre de loisirs est un

mode de garde nécessaire aux parents et un lieu privilégié pour l'épanouissement de l'enfant, a décidé en conseil d'administration du 7 octobre, d'appliquer une tarification identique sur les temps de loisirs.

Le CCAS prendra en charge le complément non facturé aux familles. Cette mesure permet une harmonisation des tarifs, le prix du repas sera le même pendant le temps scolaire et le temps de loisirs.



ALLO, PARENTS EN CRISE



ALLO, PARENTS EN CRISE

**PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS :
BESOIN DE PARLER ?**

Appelez nos psychologues et professionnels de la parentalité

Du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-20h
Le samedi : 10h-13h
Appel anonyme et gratuit



Avec le soutien de



« Allo parents en crise » - 0 805 382 300, numéro vert de la Fédération nationale des Ecoles des parents et des éducateurs (Fnepe) et de son réseau, offre écoute, soutien et informations aux familles et aux professionnels sur toutes les problématiques liées à la vie familiale et à la parentalité.

L'équipe de psychologues, conseillères conjugales et familiales et travailleurs sociaux est joignable du lundi au vendredi 10h-13h / 14h-20h et le samedi 10h-13h. Les appels sont anonymes et gratuits.

PROJET PHOTOS



Nous vous en avons parlé lors d'un précédent numéro, un projet photos se trame sur le Séquestre.

Une exposition photos, ainsi que l'édition d'un livre sont prévus pour le mois de décembre

prochain, en lien avec Trézor Photographie (artiste basé sur la commune).

L'objectif étant de mettre en avant les Séquestrois à travers 100 portraits de personnes âgées de 0 à 100 ans et de laisser une trace de leur passage sur la commune.

Aujourd'hui il nous manque encore quelques volontaires pour boucler cette exposition.

Voici les années manquantes pour ce projet : de 1994 à 1999, 1991, 1987, 1983, 1978, 1975, 1974, de 1969 à 1972, 1966, 1965, de 1956 à 1963 et de 1922 à 1954.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.